

Règlement des groupes adultes

Toute personne inscrite en cours de natation au sein du Renens Natation s'engage à respecter les règles de fonctionnement.

Tarifs et conditions de résiliation ou remboursement :

- Les cours **adultes « débutants »** sont facturés **22 CHF** (facturés au semestre en fonction du nombre de séances proposées) avec un **engagement sur un semestre complet. Tout semestre commencé est donc dû. (Semestre 1 du 31.08.26 au 06.02.27 et Semestre 2 du 15.02.27 au 19 ou 26.06.27 selon les piscines)**
- Les cours **adultes « perfectionnement »** sont facturés **28 CHF** (facturés au semestre en fonction du nombre de séances proposées) avec un **engagement sur un semestre complet. Tout semestre commencé est donc dû.**
- **Les participants devront s'acquitter du montant de la facture semestrielle au maximum 30 jours après l'établissement de celle-ci.** Dans le cas d'une absence de paiement, le participant se verra refuser l'accès au bassin.
- **Toute démission doit se faire par mail et être connue avant la fin du semestre en cours** (avant le 31 décembre pour le 2^e semestre). **A noter que le renouvellement de votre inscription est automatique d'un semestre à l'autre.**

Pour toute démission tardive (après les dates ci-dessus), **une facture de 50 CHF vous sera adressée. Une démission tardive ou absence de démission entraînera la facturation et donc l'obligation de paiement du semestre si celui-ci a débuté.**

- **Les cours manqués ne sont pas remboursés** sauf sur certificat médical entraînant un arrêt de 4 cours consécutifs. Celui-ci devra nous être remis par email au plus vite.

Divers :

- **Le Renens-Natation décline toute responsabilité** pour les vols et pour tout dommage subi par le membre à la suite d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie contractée lors de l'utilisation des installations. **Les conditions d'accès aux vestiaires et gradins peuvent varier en fonction des normes en vigueur.**
- Pour des questions de sécurité et d'organisation, **merci de nous communiquer par écrit tous problèmes de santé ou trouble de comportement du membre inscrit.**
- **Pensez à vous réinscrire d'une saison à l'autre** sachant que votre réinscription ne se fait pas de manière automatique contrairement au renouvellement automatique au semestre.

Par votre inscription et la réception de ce règlement par mail, vous certifiez avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du groupe adulte et vous vous engagez à les respecter.